

Plan de cours

COURS : **BASKETBALL**

PROGRAMME : **Tous les programmes - formation générale commune**

DISCIPLINE : **109 Éducation physique- ensemble 2**

Pondération : Théorie : 0 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 1

Préalable : aucun

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU ☎ poste ✉ courriel ou site web

Vincent Davoli AR-2 6825 vincent.davoli@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT BUREAU ☎ poste ✉ courriel

Martin Choquette **AR-2** **6774** martin.choquette@cegepmontpetit.ca

Hélène Morin **AR-2** **6710** helene.morin@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT¹

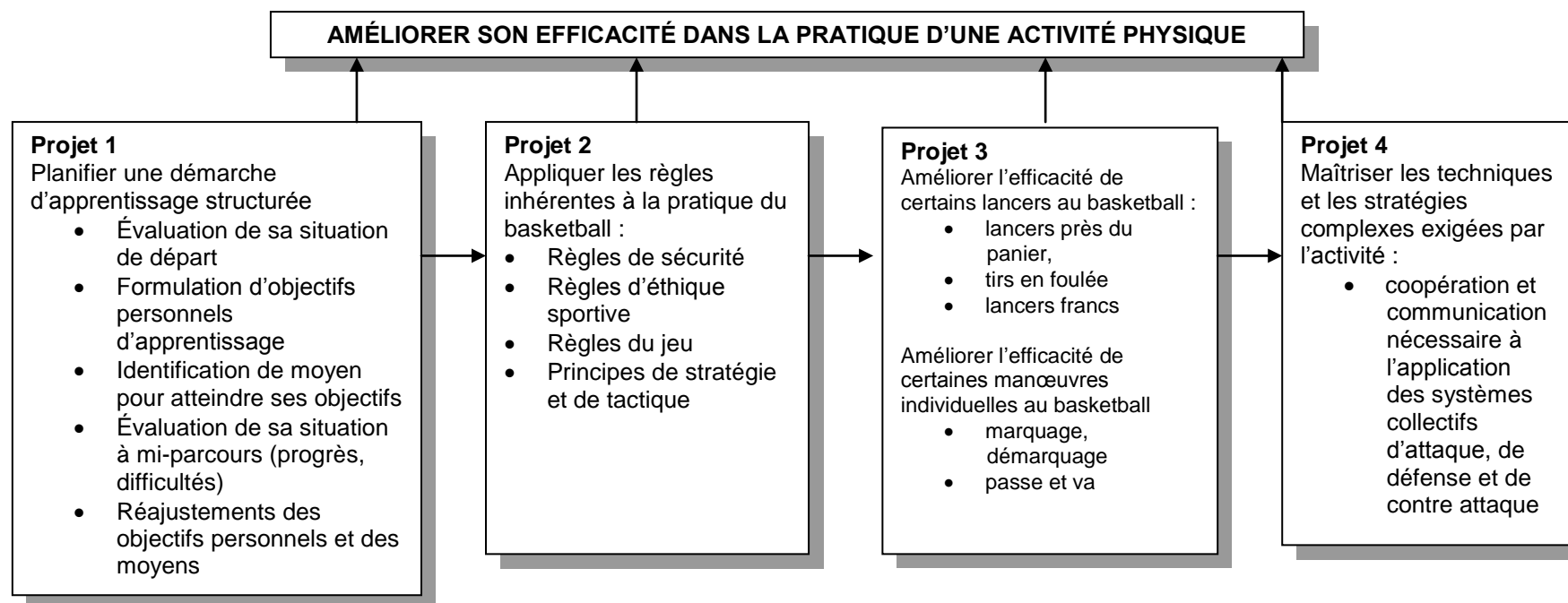
1.0 PRÉSENTATION DU COURS DE BASKETBALL

Ce cours n'est préalable à aucun cours et n'a pas de co-requis. Cependant il doit précéder, avec un cours de l'ensemble 1, le cours de l'ensemble 3.

Le cours de basketball est un laboratoire dans lequel le participant expérimente et s'approprie une démarche d'apprentissage structurée dans le but développer les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour relever avec plaisir et valorisation les défis que propose ce sport collectif peu importe son niveau d'habileté actuel et pour en apprécier toute la beauté.

En plus de développer son efficacité et son aisance au basketball, le participant acquiert une méthode, des outils et des attitudes qui lui permettent d'intervenir de manière organisée et efficace sur l'amélioration de ses habiletés et sur toute situation d'apprentissage dans laquelle il peut vouloir s'engager.

SCHÉMA DE L'ACTIVITÉ



¹ L'usage épïcène du masculin dans ce texte est une forme neutre. Il ne vise qu'une meilleure lisibilité du texte et ne comporte aucun caractère discriminatoire à l'égard des personnes de sexe féminin.

2.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour plus d'information sur les cours d'éducation physique au collégial, veuillez vous référer au site web du département d'éducation physique :

<http://ww2.college-em.qc.ca/dept/educationphysique/>

L'éducation physique et la formation générale

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue au développement des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à divers degrés aux buts de la formation générale :

- ◆ La capacité de développer une pensée autonome et critique sur son mode de vie et sa santé
- ◆ La conscience de ses responsabilités envers soi et les autres
- ◆ L'application des savoirs à l'analyse de situations et à la détermination de l'action
- ◆ La prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé
- ◆ La conceptualisation
- ◆ L'analyse et la synthèse
- ◆ La maîtrise de méthode de travail
- ◆ Le développement de l'autonomie
- ◆ Maîtrise les règles de base du discours et de l'argumentation

En tout → 3 ensembles

Les cours offerts en éducation physique sont partagés en trois ensembles. Pour obtenir les trois unités en éducation physique, l'étudiant devra réussir un cours de chaque ensemble. Il n'y a pas de préalable aux cours des ensembles 1 et 2. Par contre, la réussite des deux premiers ensembles est préalable à l'ensemble 3.

Ensemble 2

A l'aide d'une méthode de travail par objectifs personnels, l'étudiant intervient avec succès sur l'amélioration de son efficacité (habiletés motrices, techniques et stratégies complexes). Il développe aussi un sentiment de compétence dans l'apprentissage qu'il aborde avec confiance et plaisir.

Particularité des cours d'éducation physique au collège Édouard-Montpetit

Les cours d'éducation physique ne comblent pas les besoins d'activité physique de l'étudiant. Afin de mieux performer à l'école et pour favoriser le développement des compétences en éducation physique, il est fortement suggéré aux étudiants de rechercher dès leur entrée au collège des façons d'être régulièrement actif en dehors de ses cours d'éducation physique.

Afin de contrer les effets dévastateurs de la sédentarité, tous les cours comportent de façon régulière une activité ou une routine d'exercices exigeant un effort soutenu et vigoureux avec un accent particulier sur le développement de la composante cardiovasculaire que l'étudiant est aussi invité à prendre en charge dans sa pratique hors cours.

Au terme de l'ensemble 3, donc à la fin de sa démarche en éducation physique au collégial, l'étudiant devra démontrer une condition physique cardiovasculaire lui permettant d'atteindre le seuil de réussite dans une épreuve ou un test critérié.

OBJECTIF MINISTÉRIEL Ensemble 2(4EP1)

AMÉLIORER SON EFFICACITÉ LORS DE LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE.

Renseignements liés à la pondération (0-2-1)

0 → temps hebdomadaire consacré aux apprentissages théoriques

2 → temps hebdomadaire consacré à la pratique d'activités physiques

1 → temps hebdomadaire consacré au travail personnel

Formule du cours

Cours de trente (30) heures réparties à raison de 2 heures consécutives par semaine et auxquelles s'additionnent 15 heures de travail personnel hors cours à raison d'environ une heure par semaine.

3.0 PLANIFICATION DU COURS

Projet 1 : Planifier et appliquer une démarche d'apprentissage structurée

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
<p>Évaluer sa situation au départ et élaborer des objectifs personnels en lien avec les besoins d'apprentissage à court terme et les gains d'efficacité souhaités à long terme.</p> <p>Ce projet met en place la base de la démarche et aura été complété dans la première moitié de la session.</p>	<p>Utilisation d'outils (cahier synthèse) à l'aide duquel le participant peut identifier ses forces et ses faiblesses donc les éléments qui doivent être améliorés pour obtenir des gains d'efficacité.</p> <p>L'étudiant évalue ses forces ses faiblesses et élabore des objectifs et les moyens d'atteindre ceux-ci. Il communique de façon claire et argumentée la proposition d'éducatifs qui lui serviront de références tout au long du cours.</p> <p>Contenu étudié :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode de formulation d'objectifs • Gestes techniques : lancers, passes, dribbles • Manœuvre de base • Stratégie de base 	<p>Utilisation appropriée des stratégies d'évaluation</p> <p>Identification des besoins d'apprentissage (les aspects de l'activité qui nécessitent le plus d'amélioration).</p> <p>Formulation d'objectifs personnels en lien avec les besoins d'apprentissage, les capacités et aptitude.</p> <p>Choix de moyens pertinents pour atteindre les objectifs (hypothèse de travail).</p> <p><u>Critères d'évaluation</u> L'étudiant formule l'objectif, indique le moyen pour l'atteindre. Les critères de réussite sont balisés par le professeur.</p> <p>Ex. Le critère de réussite est le résultat d'une action (mesurable ou observable) qui témoigne de l'atteinte de l'objectif</p> <p>Communication claire et argumentée</p>	<p>Compléter les sections appropriées de son cahier synthèse.</p>	<p>Cours 3 Formulation d'objectifs</p> <p><u>10 points</u></p>

3.0 PLANIFICATION DU COURS (SUITE)

Projet 1 : Planifier et appliquer une démarche d'apprentissage structurée (suite)

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
<p>Évaluer sa situation à mi-parcours et ajuster ses objectifs en fonction des progrès réalisés et des difficultés rencontrées.</p> <p>Ce projet se déroule durant la deuxième moitié de la session. Il permet au participant d'appliquer son projet d'apprentissage, d'en évaluer la justesse et de l'ajuster.</p>	<p>Le participant travaille à la mise en œuvre de son projet d'apprentissage (expérimentation personnelle, travail avec un pair, atelier avec le professeur, application d'exercices prescriptifs ou de progression, etc.)</p> <p>Le participant évalue ensuite les progrès réalisés dans la poursuite de ses objectifs dans son cahier synthèse</p> <p>Contenu étudié :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode de formulation d'objectifs • Gestes techniques : lancers, passes, dribbles • Manœuvre de base • Stratégie de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'un relevé intermédiaire mettant en évidence les progrès accomplis depuis le relevé initial. • Utilisation appropriée des stratégies d'évaluation • Identification des facteurs auxquels il attribue les difficultés. • Formulation de nouveaux objectifs à court terme davantage adaptés aux besoins, capacités, aptitudes et rythme d'apprentissage. • Choix de nouveaux moyens pour remplacer ceux s'étant avérés inefficaces • Communication claire et argumentée 	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter les sections appropriées dans le cahier synthèse 	<p>Cours 7 Ajustement des objectifs 10 points</p> <p>Total des points pour ce projet : 20 points</p>

Projet 2 : Appliquer les règles du basketball

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
<p>Démontrer sa compréhension des règles inhérentes ainsi que de sécurité et d'éthique à la pratique du basketball</p>	<p>Les capsules théoriques, la consultation du site web sur les règlements et les exercices pratiques (jeu simulé et jeu dirigé) permettent l'étude des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règles de sécurité • Règles d'éthique sportive • Règles du jeu • Règles techniques • Règles tactiques et stratégiques 	<p>Démonstration par le participant de sa capacité à respecter et appliquer les règles en situation de jeu et de sa connaissance des principales règles, des systèmes et des formations de base</p> <p>Examen 1 : théorie : règlements de jeu Examen 2 : théorie : Arbitrage, officiel mineur, tactiques Pratique : application des règlements en jeu en tant que joueur et officiel</p>	<p>Consultation du site web basketball.qc.ca Consulter les fichiers envoyés</p>	<p>Cours 5 : Examen 1, 10 points</p> <p>Cours 15 : Examen théorique 2, 10points</p> <p>Cours 12,13 et 14 Pratique → observation de l'arbitrage en jeu, 5 points</p> <p>Total des points pour ce projet: 25 points</p>

3.0 PLANIFICATION DU COURS (SUITE)

Projet 3 : Améliorer l'efficacité de certains lancers au basketball (lancers près du panier, tir en foulée, lancers francs).

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Améliorer l'efficacité de certains lancers	L'ensemble de la démarche (le travail dans le cahier synthèse et les ateliers pratiques en classe) amène le participant à appliquer une démarche conduisant à améliorer sensiblement ses habiletés techniques (lancers près du panier, tir en foulée, lancers francs)	L'étudiant démontre son efficacité lorsqu'on mesure ses résultats au test d'habileté selon les critères établis par le professeur selon son niveau d'habileté initial. La note est attribuée selon le meilleur résultat obtenu pour chacun des trois tests. Les critères sont définis dans le cahier synthèse.	Pratique hors cours suggérée	Évaluation pratique des lancers près du panier, tir en foulée, lancers francs Test initial → cours 2 Test mi-session → cours 7 Test final → cours 12 à 14 (selon l'échéance déterminée par l'étudiant) <u>/25 points</u> Total des points pour ce projet : 25 points

Projet 4 : Maîtriser les techniques et les stratégies complexes exigées par l'activité

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Améliorer les attitudes et les habiletés de coopération et de communication nécessaires à l'application efficace des systèmes collectifs d'attaque, de défense et de contre attaque.	En situation de jeu l'étudiant est mis en situation d'exécuter des manœuvres individuelles et des tâches collectives nécessitant la coopération et de la communication efficace. Observation en situation de jeu.	L'étudiant démontre un certain degré d'efficacité, selon son niveau de jeu, à utiliser des manœuvres individuelles tant en attaque qu'en défensive, à contribuer aux situations collectives en attaque et en défensive et à effectuer les transitions nécessaires (contre attaque). Les critères d'observation seront élaborés dans le cahier synthèse selon le niveau de jeu de l'étudiant.	Le travail effectué dans le cahier synthèse aura permis au participant de réaliser certains apprentissages essentiels à une implication efficace dans l'exécution de tâches collectives complexes.	Évaluation des étudiants en situation de jeu par le professeur Formatif → cours 9, 10, 11 Sommatif → cours 13 et 14 Manœuvres individuelles <u>15 points</u> Situations collectives <u>15 points</u> Total des points pour ce projet : 30 points

4.0 SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Objectif d'apprentissage	Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Projet 1	Formulation d'objectifs	Individuel, à la maison	Cours 3	10 points
	Ajustement des objectifs	Individuel, à la maison	Cours 7	10 points
Projet 2	Examen théorique 1 (objectif et courtes réponses)	Individuel au gymnase au début du cours	Cours 5	10 points
	Évaluation de l'arbitrage en jeu par observation du professeur	Individuel, en situation de jeu	Cours 12, 13 et 14	5 points
	Examen théorique 2 (objectif et courtes réponses)	Individuel au gymnase	Cours 15	10 points
Projet 3	Évaluation de certains lancers	Test individuel	Selon l'échéance fixée par l'étudiant	25 points
Projet 4	Évaluation de l'efficacité en jeu par observation du professeur	En équipe, en situation de jeu	Cours 13, 14 et 15	30 points
				Total : 100

Le **seuil de réussite** de ce cours est de 60 % basé sur le total des notes accumulées dans tous les examens sommatifs. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIEA, article 4,3)

5.0 POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES ET DÉPARTEMENTALES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*. Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.college-em.qc.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée. Pour l'éducation physique, certaines contraintes tiennent compte de la nature des cours et des implications au niveau de l'apprentissage.

Remise des travaux et correction

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et aux moments fixés. L'étudiant est informé à l'avance des critères de correction et de la pondération d'un travail ou d'un examen.

Retard pour la remise d'un travail

La pénalité pour le travail remis en retard est de 10% de la valeur du travail par jour ouvrable de retard pour tout travail valant au moins 10% de la note finale. Lorsqu'il s'agit de fiches d'activités hebdomadaires, la perte sera de 1 point par jour de retard.

Présentation matérielle des travaux

L'étudiant remet des travaux propres et dactylographiés ou imprimés à partir de traitement de texte sur l'ordinateur. Les brouillons ne sont pas acceptés. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser le travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. Le retard à remettre le travail dans une forme acceptable est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité. (PIÉA, 6.2.5.2)

<http://ww2.college-em.qc.ca/biblio/normes.pdf>

<http://www2.college-em.qc.ca/scienceshumaines/methodologie/>

Qualité de la langue française

L'étudiant doit présenter ses travaux en un français correct. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser un travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. (PIÉA 6.3.1) Le retard à remettre le travail dans un français correct est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité.

Plagiat

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative de collaboration à une telle action entraînent la note «0» (zéro) pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études. (PIÉA, 6.6.1)

Révision de notes

L'étudiant qui s'estime lésé dans l'évaluation de son travail ou examen peut demander la révision de sa note en cours de session ou la révision de sa note finale conformément aux dispositions de l'article 6.6.2 de la PIÉA.

Note de passage

La note de passage du cours est de 60%. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIÉA, 6.5.2.1)

Présence au cours

La présence au cours est obligatoire.

Absence

Toute absence est portée au dossier de l'étudiant. Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'une autorisation de congé mais d'une mesure qui reconnaît à l'étudiant un droit limité à s'absenter. La présence au cours ne peut être comptabilisée si l'étudiant est présent mais n'est pas en mesure de participer activement au cours.

L'étudiant ne peut pas cumuler plus de 4 heures d'absences, à partir d'une 5ième heure d'absence l'étudiant est exclu du cours.

Si l'étudiant est en mesure de justifier sa 5ième heure d'absence par une raison grave (décès, maladie, cas de force majeure), il devra reprendre cette absence. Un étudiant peut se prévaloir de cette mesure une seule fois.

Reprise

L'absence est effacée du dossier de l'étudiant lorsque celui-ci reprend un cours manqué selon les conditions et les modalités précisées par le professeur.

Le professeur favorise le rattrapage quand cela est possible.

Retard

Les retards s'accumulent avec les heures d'absences

Un retard est comptabilisé comme une heure d'absence

Le professeur se réserve le droit de refuser l'accès au cours.

Un retard est comptabilisé dès le début de la période si l'étudiant n'est pas présent.

Départs hâtifs

L'étudiant doit assister au cours jusqu'à la fin pour que sa présence soit enregistrée.

Modalités d'application

La politique de présence s'applique aux cours seulement et non aux activités d'évaluation sommative, auquel cas la PIÉA s'applique.

EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE POUR DES RAISONS GRAVES et lorsque le rattrapage n'est pas possible, l'étudiant doit aviser son A.P.I. le plus tôt possible. Dans certains cas, l'étudiant peut obtenir, selon le cas, la mention IT (incomplet temporaire) ou la mention IN (incomplet permanent) en conformité avec l'article 6.5.1.4 de la PIÉA et ainsi éviter l'échec.

Niveau d'engagement

Il est demandé à l'étudiant de s'impliquer activement dans la démarche du cours en donnant à sa participation une allure dynamique et enthousiaste.

Un comportement démontrant un niveau d'engagement inacceptable (sécurité) ou insuffisant (non participation aux activités pratiques d'apprentissage) peut être une cause de renvoi du cours et de refus d'accès par la suite.

L'étudiant doit établir une communication positive et respectueuse avec le professeur et les autres participants de son groupe, à défaut de quoi, il lui sera demandé de changer son langage ou son comportement sinon il devra quitter le cours.

Le professeur peut refuser l'accès au cours à un étudiant qui ne dispose pas de la tenue adéquate ou du matériel requis tel qu'indiqué au plan de cours. Une absence est alors enregistrée.

Un étudiant invité par son professeur à quitter le local doit récupérer ses effets et sortir tout de suite.

Droit d'appel

Un étudiant qui s'estime lésé lors de l'application de l'article 6.3.4 pourrait en appeler à l'adjoint responsable au Service des programmes.

Présence aux activités d'évaluation sommative

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

Toute absence non motivée pour des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour la dite activité. Des pièces justificatives peuvent être exigées.

Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant. (PIÉA 6.2.5.1)

6.0 MODALITÉ DE PARTICIPATION AU COURS.

Tenue vestimentaire obligatoire : chandail long à manches courtes (pas de camisole), culotte de sport courte ou pantalon de survêtement, sous-vêtement de soutien, chaussettes, chaussures de gymnase avec lacets (attachés et visibles), casquette interdite, bijoux interdits

Précisions sur l'engagement de l'étudiant dans l'activité d'apprentissage :

L'étudiant est ponctuel. Il se présente un peu à l'avance, en tenue adéquate et avec le matériel exigé.

Il applique les règles du savoir-vivre dans ses rapports avec les autres.

Il contribue au déroulement sécuritaire de l'activité.

Il contribue à la mise en place d'une ambiance de travail efficace, sérieuse, détendue et agréable.

Il applique les consignes relatives à l'exécution des tests et des exercices de façon rigoureuse.

Il enregistre méthodiquement les observations demandées sur les fiches

Il rencontre son professeur dans les périodes de disponibilité indiquées pour toute question ayant rapport avec le cours.

7.0 MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Matériel obligatoire : cadenas, crayon de plomb, porte document, accessoires d'hygiène personnelle (douche)

8.0 MÉDIAGRAPHIE

En référence à la bibliothèque

Programme national de certification des entraîneurs. **Niveau 1 technique Basketball**, 1987.

Programme national de certification des entraîneurs. **Niveau 2 technique Basketball**, 1987.

Site web

Fédération de basketball du Québec : www.basketball.qc.ca

9.0 CALENDRIER DE TRAVAIL

Semaine	
1	Plan de cours, règles de fonctionnement, lancer en appui, jeu dirigé.
2	Test de classement, tirs en foulée, Élaboration des objectifs, jeu dirigé.
3	Remise des objectifs (10 points) , dribble et défensive individuelle, triple menace, jeu dirigé.
4	Règlements, passe, démarquage, jeu dirigé.
5	Examen théorique 1 (10 points) portant sur les règlements, les techniques et tactiques, défensive « personne à personne », jeu dirigé.
6	Construction d'attaque, contre attaque, jeu dirigé.
7	Évaluation intermédiaire des lancers, ajustement des objectifs, stratégie collective
8	Remise des objectifs ajustés (10 points) , Officiel et officiel mineur, formation de la ligue, jeu dirigé.
9	Début de la ligue, évaluation formative en jeu.
10	Activité de la ligue, évaluation formative en jeu.
11	Activité de la ligue, évaluation formative en jeu.
12	Évaluation de l'arbitrage en jeu (5 points) , test final selon l'échéance de l'étudiant (25 points)
13	Évaluation sommative en jeu (30 points) , évaluation de l'arbitrage en jeu (5 points), test final selon l'échéance de l'étudiant (25 points)
14	Évaluation sommative en jeu (30 points), évaluation de l'arbitrage en jeu (5 points), test final selon l'échéance de l'étudiant (25 points)
15	Examen 2 (10 points) portant sur l'arbitrage, les règlements et tâches des officiels mineurs